

Royaume du Maroc



INITIATIVE NATIONALE POUR
LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

PRÉSENTATION DE LA PHASE III 2019 - 2023

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain : un projet de Règne

Extraits du Discours Royal prononcé le dimanche 29 juillet 2018 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste**, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres



...«Cher peuple, la question sociale retient toute Mon attention et M'interpelle vivement à la fois en tant que Roi et en tant qu'homme (...).

Au cours de deux décennies, les réalisations accomplies par le Maroc et les acquis engrangés en faveur des Marocains, constituent un véritable motif de satisfaction et de fierté. Pourtant, J'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale.»

«L'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale sont parmi les principales raisons qui Nous ont incité à appeler, dans le Discours d'ouverture du Parlement, au renouvellement du modèle de développement national.»

«Pour garantir un impact direct et tangible, J'insiste sur la nécessité de se concentrer sur les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans les domaines suivants : (...)

Lancer la troisième phase de l'Initiative nationale pour le Développement humain, en consolidant ses acquis et en recentrant ses programmes sur le développement du capital humain, la promotion de la condition des générations montantes, l'appui aux catégories en situation difficile, et en lançant une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois.»...





Plateforme
pour la mise
en œuvre de
la troisième
phase de
l'INDH, de
2019 à 2023.

CONTEXTE & OBJECTIFS

Fort de l'expérience acquise lors des deux premières phases de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH, 2005 - 2010 & 2011 - 2018), de l'analyse des succès et défis des programmes mis en œuvre, des réformes engagées au niveau national, et des consultations avec les parties prenantes, le présent document constitue une **plateforme pour la mise en œuvre de la troisième phase de l'INDH, de 2019 à 2023.**

Prônant la préservation de la dignité et le regain de l'espoir pour les générations montantes, la nouvelle plateforme vise, à partir d'une **démarche volontariste, à poursuivre d'une part la dynamique engagée pour améliorer les conditions de vie des citoyens et d'autre part à bâtir l'avenir en s'attaquant aux principales causes du retard en termes de développement humain tout au long des étapes de la vie de l'individu.**

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'à travers des **instances de gouvernance favorisant une réelle politique de convergence et de planification territoriale et des programmes innovants empreints de professionnalisme, avec un souci permanent de la qualité de service, de la pérennité et de l'impact des projets et de la performance opérationnelle.**

Ce document décline la nouvelle architecture des programmes ainsi que la démarche articulant leur mise en œuvre. La Phase III s'inscrit en cohérence avec les récentes évolutions du Royaume en matière de Régionalisation avancée et de déconcentration, et insuffle une nouvelle dynamique à même d'apporter des réponses novatrices et efficaces aux besoins de la population, conformément aux **Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.**

SOMMAIRE

01	Retour sur les Phases I & II
02	INDH Phase III : Approche et Programmes
03	Gouvernance
04	Financement
05	Conclusion



10

L'INDH s'est imposée comme un acteur majeur du développement humain



La Phase III insufflé une nouvelle dynamique à un chantier de Règne

24



46

En Phase III, la gouvernance de l'INDH sera renouvelée, et appuyée par de nouvelles entités

L'INDH Phase III bénéficiera d'un financement de 18 MMDhs sur 5 ans

60

64

La Phase III s'inscrit dans une logique volontariste et fait de l'INDH le chef d'orchestre du développement humain

1

RETOUR SUR LES PHASES I & II

L'INDH s'est imposée comme un acteur majeur
du développement humain



Phases I & II : cinq programmes visant à réduire les grands déficits socio-économiques

PHASE I : 2005 - 2010

10 MMDHS DE BUDGET

1 Lutte contre la pauvreté en milieu rural

403 Communes

2

Lutte contre l'exclusion en milieu urbain

264 Quartiers

3 Lutte contre la précarité

8 Catégories prioritaires

4 Programme Transversal

Communes non ciblées selon les critères retenus pour les autres programmes



PHASE II : 2011 - 2018

18 MMDHS DE BUDGET

1 Lutte contre
la pauvreté
en milieu rural

702 Communes

2 Lutte contre
l'exclusion en
milieu urbain

532 Quartiers

3 Lutte contre
la précarité

10 Catégories
prioritaires

4 Programme
Transversal

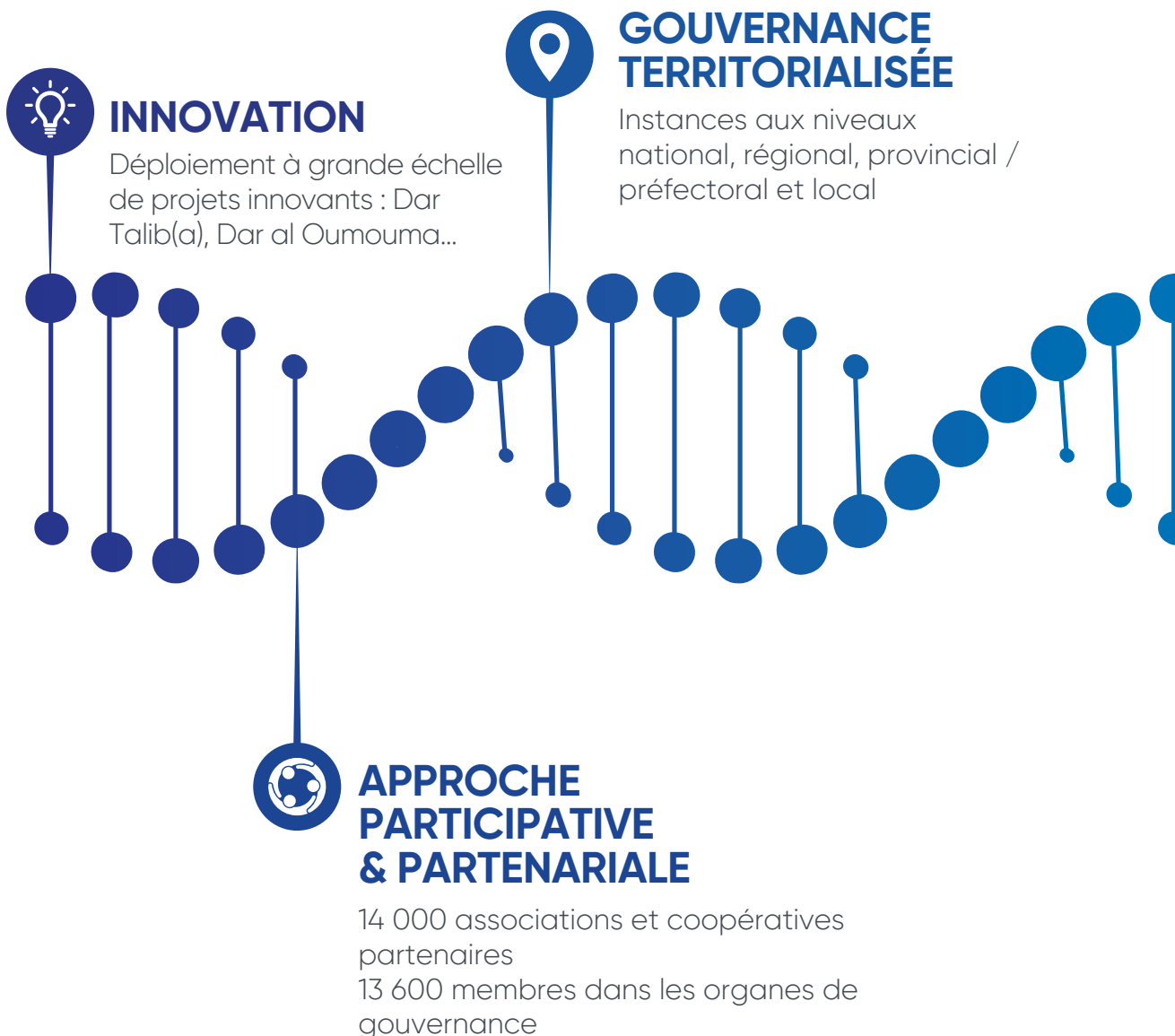
Communes non ciblées selon les
critères retenus pour les autres
programmes

5 Mise à niveau territoriale

3300 Douars

22 Provinces

Depuis 2005, l'ADN de l'INDH en a fait un acteur majeur du développement humain





EFFET DE LEVIER FINANCIER

43 MMDhs d'investissements générés au total dont 28 MMDhs financés par le budget de l'INDH (effet de levier de 53 %)



CADRE DE GESTION

Dispositif de suivi-évaluation et de reporting



RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

INDH: Top 3 des meilleurs programmes et initiatives d'actions d'intérêt général dans le monde (Banque Mondiale, 2015)

Les Phases I & II ont permis la réalisation de plus de 43 000 projets de développement humain

ACCÈS AUX SERVICES DE BASE



8 200 km

De pistes et de routes



230 000

Ménages desservis en eau potable



60 000

Foyers raccordés en électricité

ACCÈS AUX SOINS



519

Centres de santé



240

Dar al Oumouma



1 150

Ambulances



560

Caravanes médicales & campagnes de santé



APPUI À LA SCOLARISATION



1 400

Dar Talib (a)
80 % de réussite au BAC en 2018



1 260

Bus scolaires

SOUTIEN DES PERSONNES EN SITUATION PRÉCAIRE



1134

Centres pour femmes en situation difficile



630

Centres pour personnes à besoins spécifiques



140

Centres pour personnes âgées



INSERTION SOCIALE DES JEUNES



2200

Espaces sportifs



512

Maisons de jeunes



350

Centres culturels & bibliothèques

INCLUSION ÉCONOMIQUE



9400

Activités génératrices de revenus (64 % en milieu rural)



50 %

Des bénéficiaires sont des femmes



La Phase III a été conçue en s'appuyant sur des analyses et facteurs internes et externes

INPUTS INTERNES

ANALYSE DE LA PERFORMANCE ET DE L'IMPACT
DES PHASES I & II

- **Analyse de données** du système de gestion de la Coordination Nationale de l'INDH
 - **Missions d'évaluation** de l'INDH et de l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale
 - Analyse des indices de **mesure du niveau de développement humain**
 - Analyse des **bonnes pratiques** internationales
- 

INPUTS EXTERNES

RAPPORTS DES PARTIES PRENANTES ET ORIENTATIONS ÉTATIQUES

- Consultation des **rapports des organismes publics et para-publics** (ONDH, CESE...), **des associations partenaires et des partenaires de développement**
- Prise en compte de la **Régionalisation avancée** et de la **déconcentration administrative**
- **Convergence** avec le Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural

LES AXES D'AMÉLIORATION

L'analyse des Phases I & II met en avant six axes d'amélioration pour la Phase III. L'INDH doit être un catalyseur et un acteur fédérateur de l'écosystème du développement humain

ANALYSE DES PHASES I & II

1

ORIENTATION DES PROGRAMMES



Efforts principalement concentrés sur les **infrastructures et services sociaux de base**, notamment en raison des préoccupations mises en avant par l'analyse des besoins locaux

2

DYNAMIQUE DE L'ÉCOSYSTÈME



Le rôle de l'INDH comme **levier de convergence** de l'action en matière de développement humain doit être renforcé

3

EFFICACITÉ DES PARTENAIRES



Le **tissu associatif partenaire**, créé pour porter les projets financés par l'INDH, est **hétérogène et atomisé**

4

PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS



Certains équipements financés se sont dégradés en raison de la faiblesse des budgets de fonctionnement et du manque de clarté concernant la propriété des bâtisses et l'entretien des infrastructures

5

PÉRENNITÉ DES PROJETS



Le **soutien aux projets générateurs de revenus** s'est essentiellement concentré sur des activités de subsistance, sans réelle approche projet au sein des chaînes de valeur

6

EFFICACITÉ DU CADRE DE GESTION



L'évaluation des programmes est axée **essentiellement sur la performance financière**, au détriment d'indicateurs relatifs à la qualité du service fourni et à l'impact pour les citoyens

SIX AXES D'AMÉLIORATION POUR LA PHASE III

- Renforcer les actions de l'INDH sur les **aspects immatériels** du développement humain (« investir dans le soft plutôt que le hard »)
- **Fédérer les acteurs de l'écosystème** de développement humain (publics, privés et de la société civile), pour assurer la convergence des approches et accroître l'impact des projets
- **Professionaliser le tissu associatif** partenaire en s'appuyant sur des **partenaires stratégiques**
- Mettre en place un cadre de gouvernance clair pour la **pérennité** des infrastructures et leur maintien en condition
- **Favoriser l'innovation** et renforcer la viabilité et l'impact des projets générateurs de revenus notamment avec une **approche articulée autour des chaînes de valeur**
- Prendre en compte l'**efficacité opérationnelle et l'impact** dans la gestion des programmes

2

INDH –Phase III : Approche et Programmes

La Phase III insuffle une nouvelle dynamique à
un projet de Règne



Approche et programmes de la Phase III

UNE APPROCHE **VOLONTARISTE**

La Phase III de l'INDH propose **un renouvellement dans la continuité**, autour de quatre programmes volontaristes conçus pour renforcer un aspect spécifique du développement humain, ainsi qu'une **gouvernance renouée**.

CONSOLIDATION DES ACQUIS

Les programmes 1 & 2 s'inscrivent dans la continuité des réalisations des Phases I & II et visent à poursuivre la dynamique enclenchée en matière de rattrapage **des déficits en infrastructures et services sociaux de base et en matière de lutte contre la précarité**.

DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES

Deux nouveaux programmes (3 & 4) visent à s'attaquer de façon plus volontariste aux **principales causes du retard en termes de développement humain tout au long des étapes de la vie**, notamment à travers la création d'opportunités d'emplois et la réduction des inégalités de revenu, et l'accompagnement des enfants et adolescents issus des milieux défavorisés.

MOBILISATION DE L'ÉCOSYSTÈME

L'identification et la collaboration avec des partenaires stratégiques issus de la société civile et du secteur privé permettra de **professionnaliser et fédérer le tissu associatif partenaire**, actif dans la lutte contre la précarité, le développement de projets générateurs de revenus et le développement du capital humain.

DE NOUVEAUX OUTILS

De nouveaux outils seront développés en Phase III pour **renforcer la planification et la convergence** et **améliorer la gestion des programmes et le suivi de l'impact**.

La Phase III sera articulée autour de deux objectifs et quatre programmes

OBJECTIF 1

Consolidation des programmes des Phases I & II

Préserver la dignité et améliorer les conditions de vie selon la dynamique impulsée depuis 2005

1 Rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base



2 Accompagnement des personnes en situation de précarité



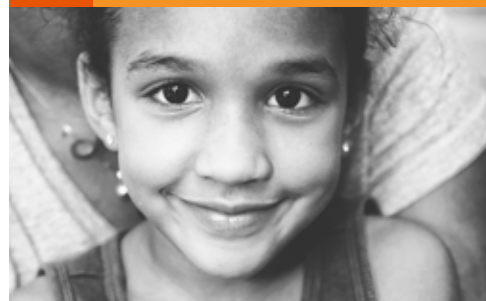
OBJECTIF 2

Nouveaux programmes

3 Amélioration du
revenu et inclusion
économique des
jeunes



4 Impulsion du
capital humain
des générations
montantes



Bâtir l'avenir en s'attaquant directement aux
principaux freins au développement humain tout
au long des étapes de la vie

Les programmes 2 à 4 s'appuieront sur des **partenaires stratégiques** pour fédérer et professionnaliser l'écosystème

Le **tissu associatif** qui s'est développé pour porter les projets de l'INDH apparaît **hétérogène et atomisé**. Pour accroître son impact, il doit se **fédérer et se professionnaliser autour de partenaires stratégiques issus de la société civile et du secteur privé**.

UNE APPROCHE GAGNANT-GAGNANT

LES PARTENAIRES STRATÉGIQUES APPORTENT LEUR EXPERTISE ET LEUR EXPÉRIENCE...

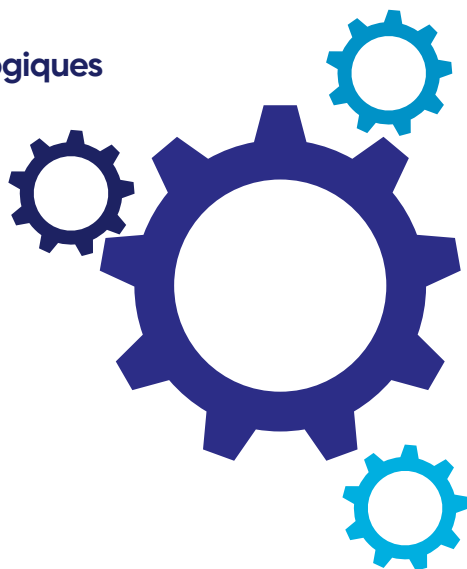
- Qualité de gestion des projets éprouvée
- Capacité à fédérer les acteurs du secteur privé
- Référentiels méthodologiques
- Mise en œuvre de bonnes pratiques

... ET BÉNÉFICIAIRE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'INDH

- Accompagnement pour la formalisation de méthodes et le déploiement de bonnes pratiques
- Valorisation à travers un label facilitant l'accès aux financements privés

LES TROIS RÔLES DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES

**Formalisation
de guides
méthodologiques**



**Déploiement de bonnes
pratiques** dans d'autres régions

Encadrement d'associations
plus petites, actives au sein
du même programme, dans la
même région

PROGRAMME 1 : Rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base

Consolider les progrès réalisés lors des Phases I & II en cohérence avec les autres programmes de l'État.

■ CONTEXTE

Les Phases I & II ont permis de combler une partie des déficits en infrastructures et services sociaux de base

- **Plus de 80 % du budget** (>10 MMDhs) des programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural et contre l'exclusion sociale en milieu urbain a été consacré aux infrastructures et services sociaux de base
- **Cinq secteurs prioritaires ont capté 70 % des efforts** (voirie, eau potable, électrification, éducation et santé), notamment dans le cadre du programme de mise à niveau territoriale lancé en 2011

■ ENJEUX

Les efforts de la Phase III devront s'articuler avec les autres programmes gouvernementaux

- **Le Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural (PRDTS)** a été lancé en 2015 pour la période 2017 - 2023, avec un budget de 50 MMDhs
- Le PRDTS cible 24 000 douars dans 12 régions et est articulé autour de **cinq programmes : les routes, pistes rurales et ouvrages d'art, l'adduction en eau potable, l'électrification rurale, l'éducation et la santé**



MODES D'INTERVENTION

CONTRIBUTION DE L'INDH AU PRDTS

Entre 2019 et 2023
En plus des crédits déjà délégués au
titre de 2017 et 2018

INTERVENTIONS DIRECTES

En complément du PRDTS,
notamment dans les quartiers urbains
défavorisés



5 AXES PRIORITAIRES



Education



Santé



Adduction en eau
potable



Routes, pistes rurales
et ouvrages d'art



Electrification
rurale

PROGRAMME 2 :

Accompagnement des personnes en situation de précarité

Consolider et élargir les interventions menées lors des Phases I & II.

■ CONTEXTE

De nombreux progrès réalisés lors des Phases I & II

- 8 catégories prioritaires ciblées en Phase I, étendues à 10 en Phase II
- Efforts concentrés sur l'assistance aux différentes catégories de personnes précaires, avec prise en charge dans des centres spécialisés, doublée d'une démarche d'accompagnement et d'insertion le cas échéant

■ ENJEUX

Renforcer la qualité des prestations

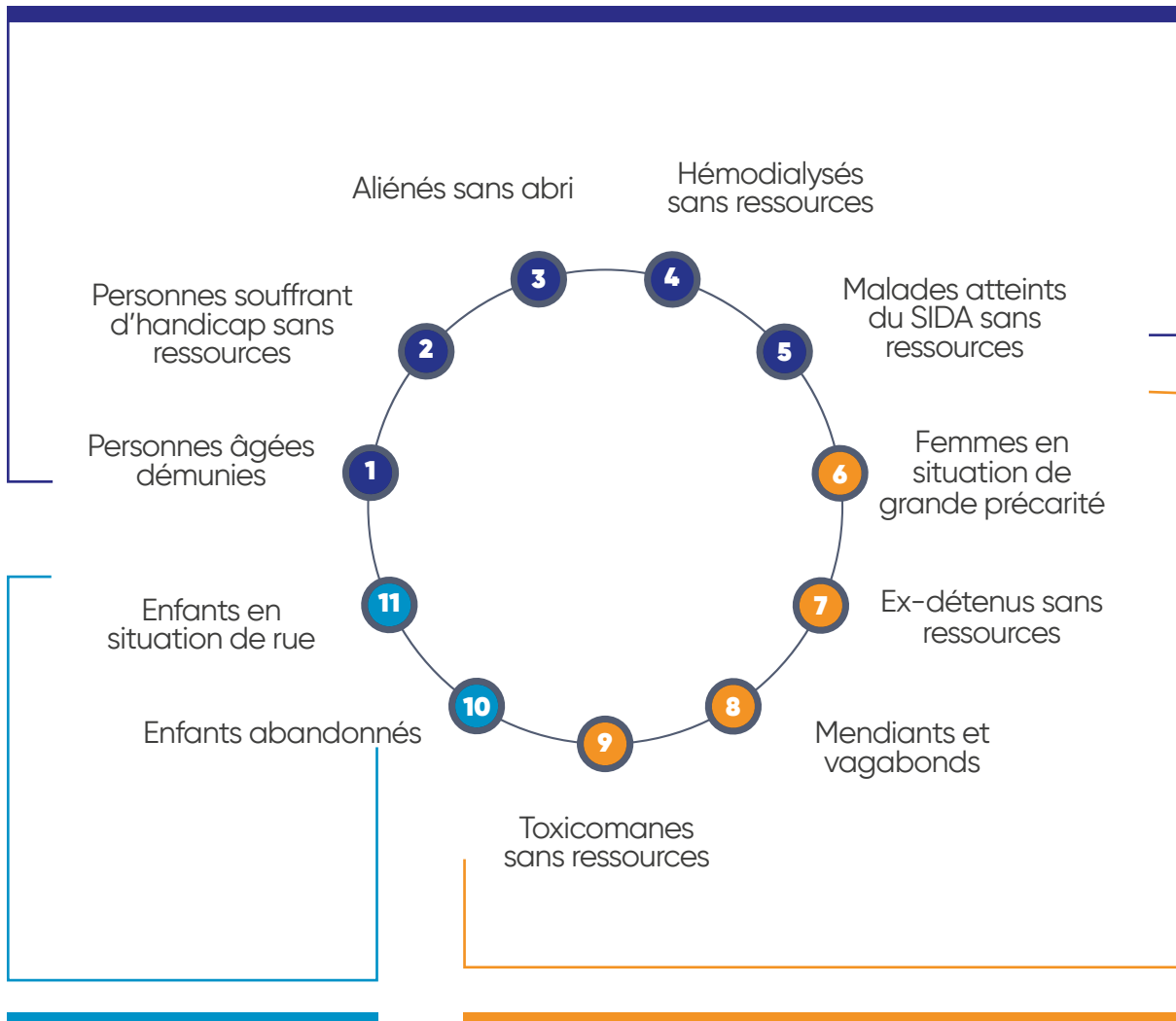
L'INDH agira comme un **facilitateur** en favorisant la mise en réseau des acteurs et en disséminant les bonnes pratiques **afin d'agir sur 3 leviers**

- Entretien et maintenance des bâtiments et équipements
- Gestion optimisée de la capacité d'accueil des centres
- Formation et professionnalisation du personnel d'encadrement



Trois axes d'interventions ciblant **11 catégories prioritaires**

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES, MALADES OU À BESOINS SPÉCIFIQUES



**PROTECTION DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE**

APPUI À LA RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

PROGRAMME 3 :

Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes

L'amélioration du revenu : **un levier de développement majeur** nécessitant une approche ambitieuse.

■ CONTEXTE

Les résultats des projets des Phases I & II doivent être amplifiés

- Les Phases I & II ont vu l'émergence de près de **9400 projets générateurs de revenus**, en majorité financés par le Programme transversal, dans le cadre d'**appels à projets**
- La plupart de ces projets ne visaient pas que la jeunesse et ont nécessité de **faibles montants** (200 000 Dhs)
- **De nombreux projets ont périclité** en raison de difficultés liées à la gestion ou à la commercialisation et par manque d'accompagnement pré et post-crédation

■ ENJEUX


Un changement de culture est nécessaire pour créer de la valeur durable pour les communautés grâce à une approche projet.

- Le **niveau de revenu influe directement sur le niveau de développement humain**
- L'**inégalité en termes de revenu** génère environ le quart de l'inégalité globale de développement humain
- **20 % des 15-24 ans** sont au chômage
- Les **inégalités de genre** sont particulièrement marquées



Le programme 3 agira sur **trois leviers pour générer du revenu et créer des emplois pour les jeunes**



- **Accompagnement des entrepreneurs et porteurs de projets** par des « conseillers techniques » pour améliorer la performance des projets
- Accompagnement à l'**insertion** pour les plus vulnérables et **intermédiation** intra et interrégionale
- Soutien financier à la **formation**, notamment technique 



- **Analyse des chaînes de valeur** pour identifier les opportunités de projets à développer
- **Promotion des acteurs économiques** pour faciliter leur accès aux marchés
- **Financement des TPEs** créatrices d'emplois 



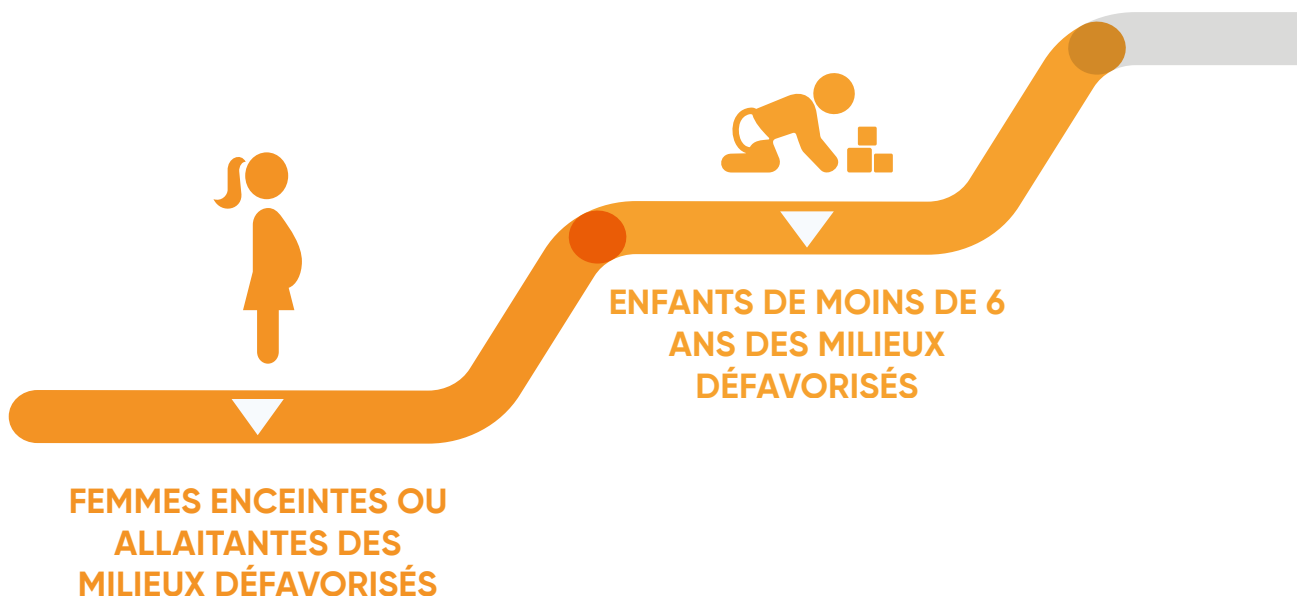
- **Fédération des acteurs** publics, privés et de la société civile localement
- **Élaboration de feuilles de route** pour le développement économique local
- **Effet de levier** pour attirer des fonds publics et privés pour le financement des projets 

PROGRAMME 4 :

Impulsion du capital humain des générations montantes

Le programme 4 s'attaque de façon volontariste aux principales causes du retard en matière de développement humain, en **accompagnant les individus tout au long de leur cycle de développement.**

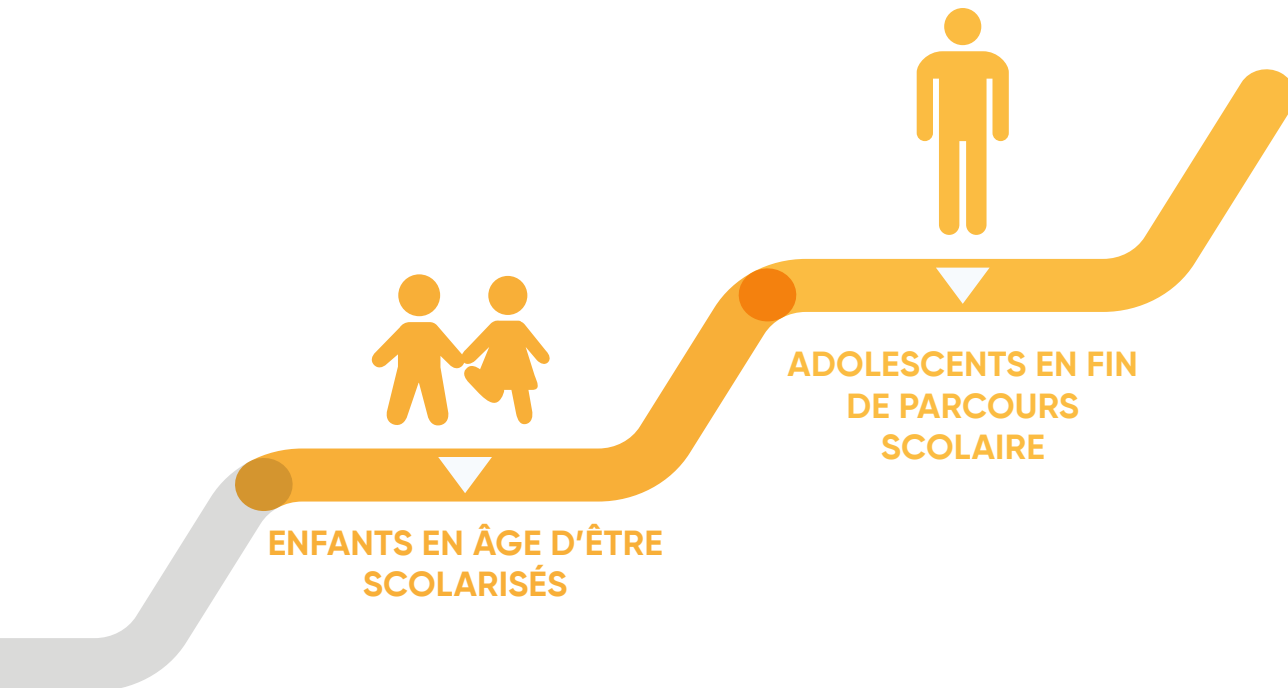
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE





Il concentre **son action sur les aspects immatériels du développement humain** à deux moments déterminants pour l'individu.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT



PROGRAMME 4 :

Impulsion du capital humain des générations montantes

DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE



Investir dans le capital humain dès le plus jeune âge pour lutter contre le déterminisme social et redonner de l'espoir

■ CONTEXTE

Le cerveau de l'enfant à 6 ans a atteint environ 90 % de sa taille à l'âge adulte et est très vulnérable aux influences de l'environnement – il faut donc agir sur le développement de l'enfant avant 6 ans

■ ENJEUX

Les investissements avant l'âge de 18 ans sont de l'ordre de 1,5 à 5 fois plus rentables qu'après 18 ans

TROIS PRIORITÉS

CONTRIBUER À RENFORCER LE DISPOSITIF DE SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

- **Appui à la généralisation des soins prénataux et de l'accouchement assisté** par un personnel qualifié
- **Appui à la généralisation du dépistage précoce** des principales déficiences visuelles et auditives, handicaps psychomoteurs, dyslexies, etc. chez les enfants

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA NUTRITION DES ENFANTS

- **Actions de sensibilisation**
- **Apports en micro nutriments**

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET SOCIAL DES ENFANTS

- **Appui à la généralisation du préscolaire** en partenariat avec le Département de l'Éducation Nationale, la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire et autres acteurs du domaine
- **Actions de sensibilisation**

PROGRAMME 4 :

Impulsion du capital humain des générations montantes

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT



Atténuer les écarts d'apprentissage et favoriser l'épanouissement **des enfants et adolescents**

■ CONTEXTE

Selon l'Unicef, le système éducatif marocain souffre toujours du problème de l'abandon scolaire dont le taux atteint 4 % au primaire et 10,5 % au collège (d'autant plus prononcé en milieu rural, notamment pour les filles)

■ ENJEUX

L'inégalité en termes d'éducation est responsable de près de la moitié de l'inégalité globale de développement humain

TROIS PRIORITÉS

LUTTER CONTRE LA DÉPERDITION SCOLAIRE ET PROMOUVOIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- Appui à la généralisation du **soutien scolaire** en partenariat avec les acteurs associatifs
- Appui à la **réinsertion scolaire** et à l'éducation non formelle
- Développement des **infrastructures et équipements** (Dar Talib (a), bus scolaires)

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES AU MOMENT DE LEUR ORIENTATION

- **Ciblage** des élèves des dernières années de collège et lycée
 - **Matching** entre les aptitudes des élèves, les parcours éducatifs et les besoins du marché du travail

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Accès à des **activités extra-scolaires** et des contenus artistiques, culturels et sportifs de qualité
- Appui au développement d'**infrastructures** (centres sportifs, maisons de jeunes, bibliothèques)
- **Partenariats** avec le tissu associatif

3

Gouvernance

En Phase III, la gouvernance de l'INDH sera renouvelée, et appuyée par de nouvelles entités



Gouvernance : renouvellement et création de nouvelles entités

UNE CULTURE DE LA **PARTICIPATION**

Les Phases I & II ont permis d'ancrer l'INDH dans une culture de la participation permise par une **gouvernance déclinée du niveau national au niveau local**. Elles ont également mis en avant des limites en matière de convergence de l'action publique et de suivi de l'impact des projets.

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE

La Phase III propose un renouvellement des instances de gouvernance, tout en gardant une approche territorialisée, dont le **Programme Pluriannuel de Développement Humain** constituera la pièce maîtresse.

CRÉATION D'UN **BOARD**

Le Comité de Pilotage au niveau national sera **élargi à des membres de la société civile** et/ou du secteur privé, aux bailleurs de fonds et personnalités qualifiées **pour agir comme le Board de l'INDH.**

CRÉATION D'UN **INSTITUT**

L'Institut de Développement Humain sera créé avec une triple mission : **former et informer les acteurs** de l'écosystème, **soutenir la recherche et la prospective** en matière de développement humain, et apporter un soutien méthodologique et d'**innovation** aux porteurs de projets.

ORGANISATION DES **ASSISES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

Enfin, les Assises du Développement Humain seront organisées chaque année afin d'**évaluer** l'action de l'INDH, **récompenser** les succès et **partager** les bonnes pratiques.

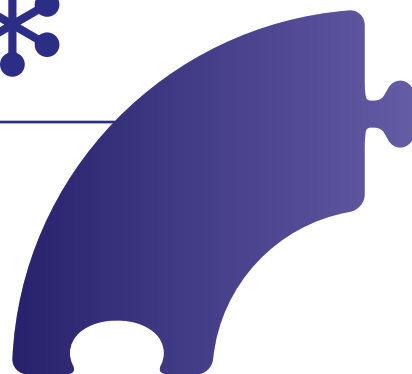
La Phase III prévoit un renouvellement de la gouvernance, autour de quatre principes

Acquis des Phases I & II

CULTURE DE LA PARTICIPATION



Démarche ascendante et fédératrice,
associant populations, élus, associations et
Administration



GOVERNANCE TERRITORIALISÉE



Gouvernance déclinée à tous les niveaux
avec une répartition optimale des rôles
et responsabilités, en cohérence avec la
Régionalisation avancée



Points d'amélioration identifiés



CONVERGENCE DE L'ACTION PUBLIQUE



Meilleur suivi et allocation des ressources
entre régions & programmes au sein de
l'INDH

Cohérence accrue entre l'INDH et les
autres actions de l'État



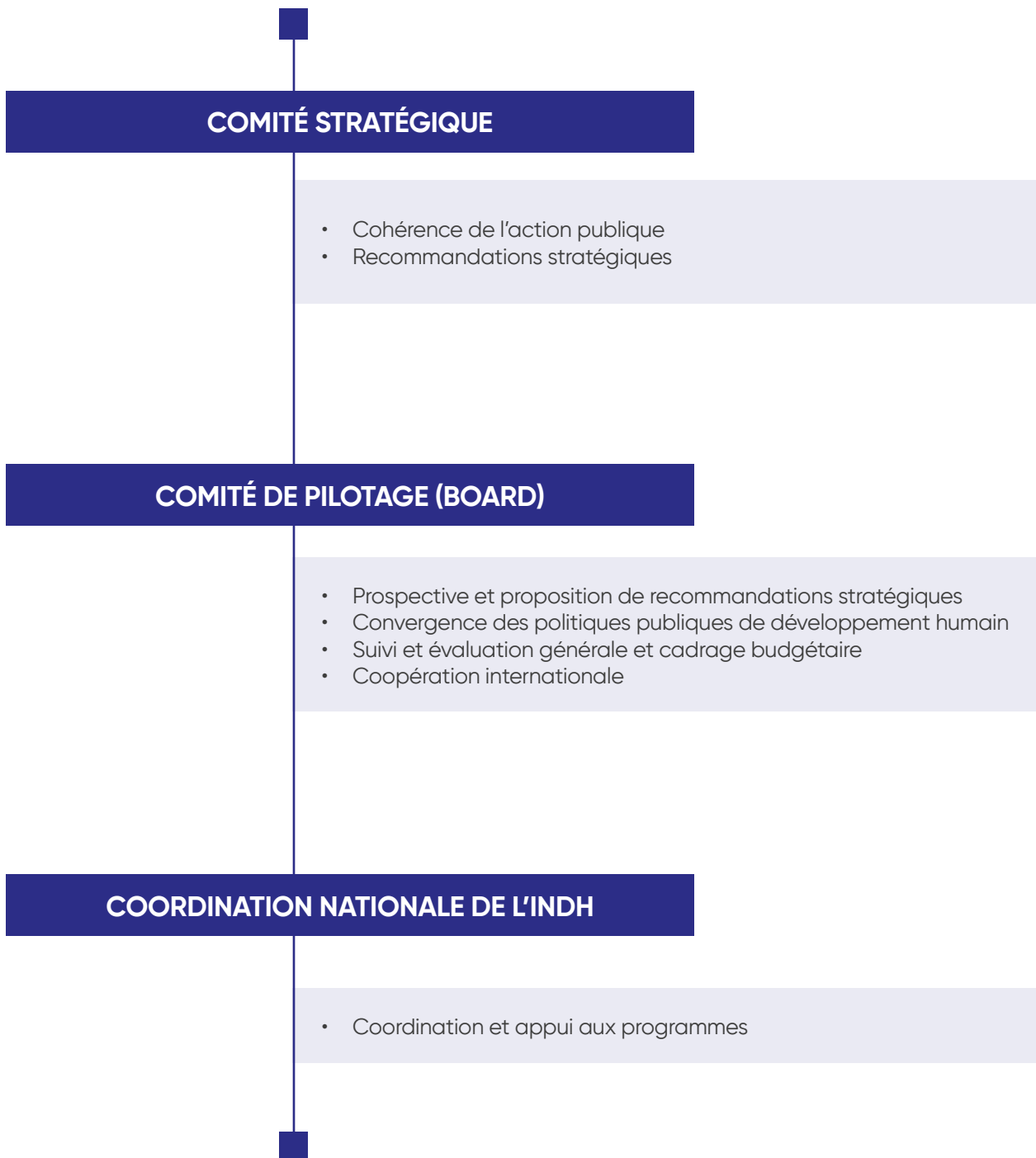
SUIVI DE L'IMPACT ET TRANSPARENCE

Outil(s) de gestion intégrée et suivi de la
performance opérationnelle et de l'impact
à tous les niveaux

Contractualisation de la mise en œuvre

La gouvernance de l'INDH se décline du niveau national au niveau local autour de six instances

Les instances nationales impulsent la stratégie et assurent la convergence de l'action publique

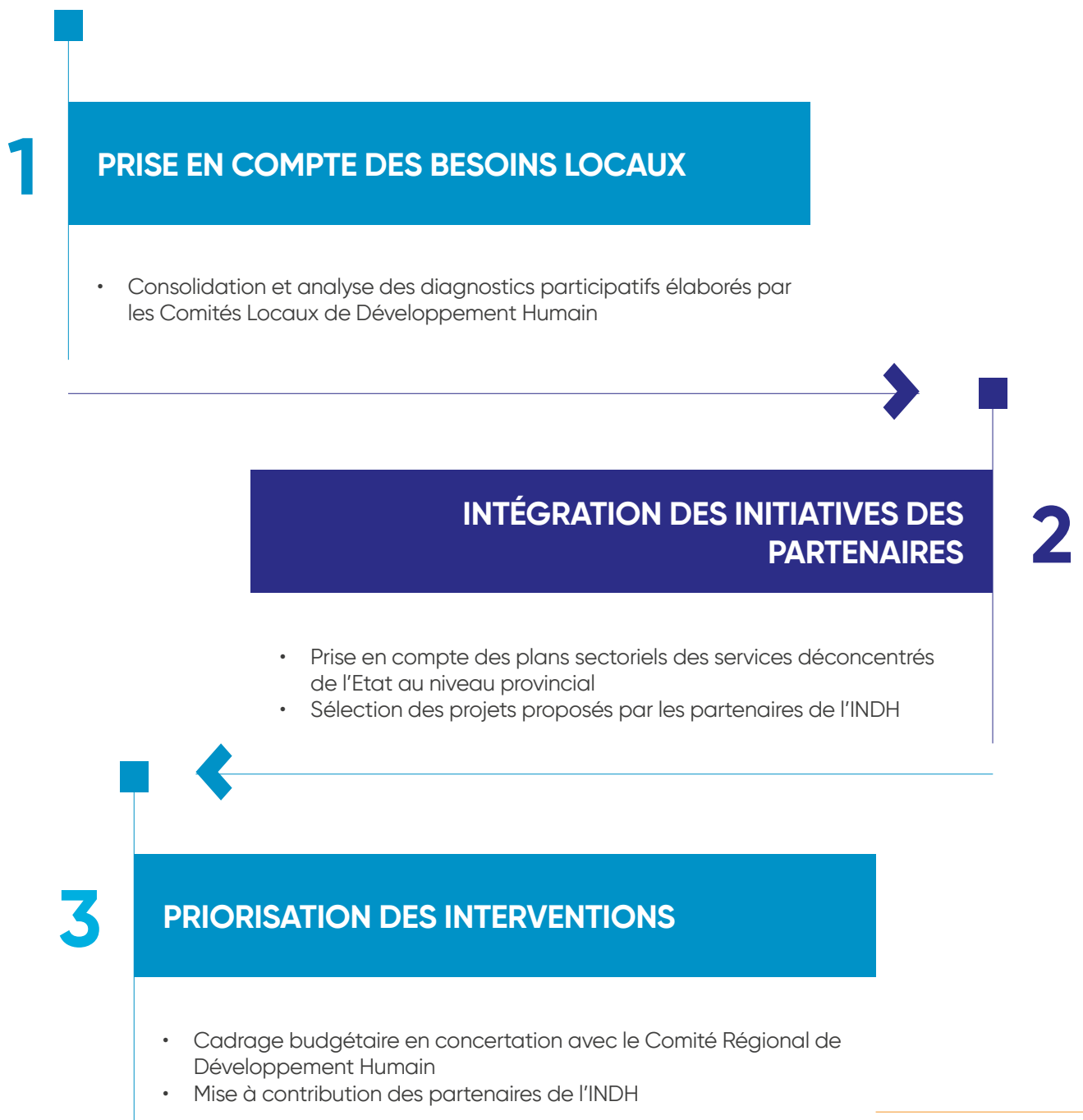


Les instances régionales, provinciales et locales assurent la planification et la mise en œuvre des programmes



Le Programme Pluriannuel de Développement Humain (PPDH) encadre l'action de l'INDH

Le PPDH est élaboré par le Comité Provincial de Développement Humain au terme d'un processus participatif...



... et constitue un cadre de référence et un outil de convergence
pour tous les acteurs du développement humain



Feuilles de route par programme, intégrant l'action des partenaires



Ciblage des bénéficiaires



Indicateurs de suivi opérationnels, financiers et d'impact



Contractualisation de la mise en œuvre (contrats programmes avec les services déconcentrés de l'État et les partenaires de l'INDH)



L'Institut de Développement Humain : au service de la formation, de la prospective et de l'innovation

VISION

L'implication de toutes les parties prenantes est nécessaire pour relever les défis du développement humain. Ces parties prenantes (+14 000 structures gravitent autour de l'INDH) doivent agir de façon coordonnée, professionnelle et innovante, selon les meilleurs standards.

MISSIONS



FÉDÉRER

Sensibiliser et former les décideurs aux enjeux du développement humain



COMPRENDRE

Soutenir la recherche et mener des études prospectives



TRANSFORMER

Développer des outils méthodologiques et soutenir l'innovation

ACTIVITÉS



- Cycles de formations, visites de projets et travaux de groupes
- Promotions regroupant décideurs des secteurs publics, privés et de la société civile marocains et internationaux (coopération Sud-Sud)



- Observatoire des bonnes pratiques marocaines et internationales
- Études prospectives



- Formalisation de guides méthodologiques avec les partenaires stratégiques
- Organisation d'Innovation labs multi-parties prenantes sur des thématiques précises

Les Assises du Développement Humain deviendront le forum annuel de l'écosystème

FORMAT PARTICIPATIF

2 jours

Rotation annuelle de l'organisation entre les régions

Thème choisi par consultation

Représentation des parties prenantes

Publication annuelle

sur le thème choisi

TROIS OBJECTIFS



REVUE DE LA PERFORMANCE ET DE L'IMPACT

- Ateliers de travail par programme
- Ateliers thématiques e.g., bailleurs de fonds, partenaires stratégiques...
- Visite d'un projet



PROSPECTIVE & BONNES PRATIQUES MAROC & INTERNATIONAL

- Tables-rondes
- Politiques publiques et bailleurs de fonds
 - Porteurs de projet et experts



CÉLÉBRATION DES SUCCÈS

- Distinction de partenaires/partenaires stratégiques /projets

4

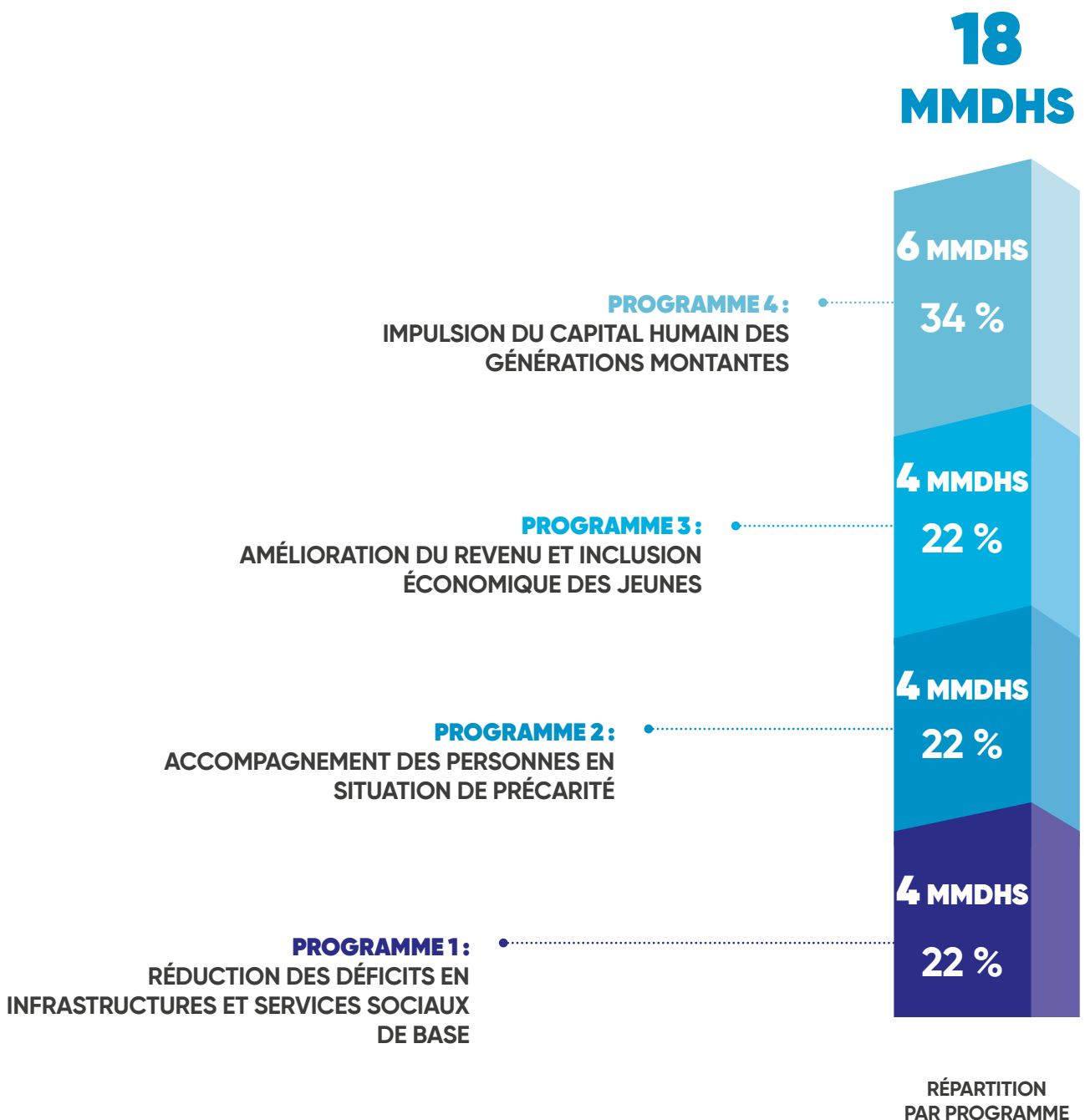
Financement

L'INDH Phase III bénéficiera
d'un financement de 18 MMDhs sur 5 ans



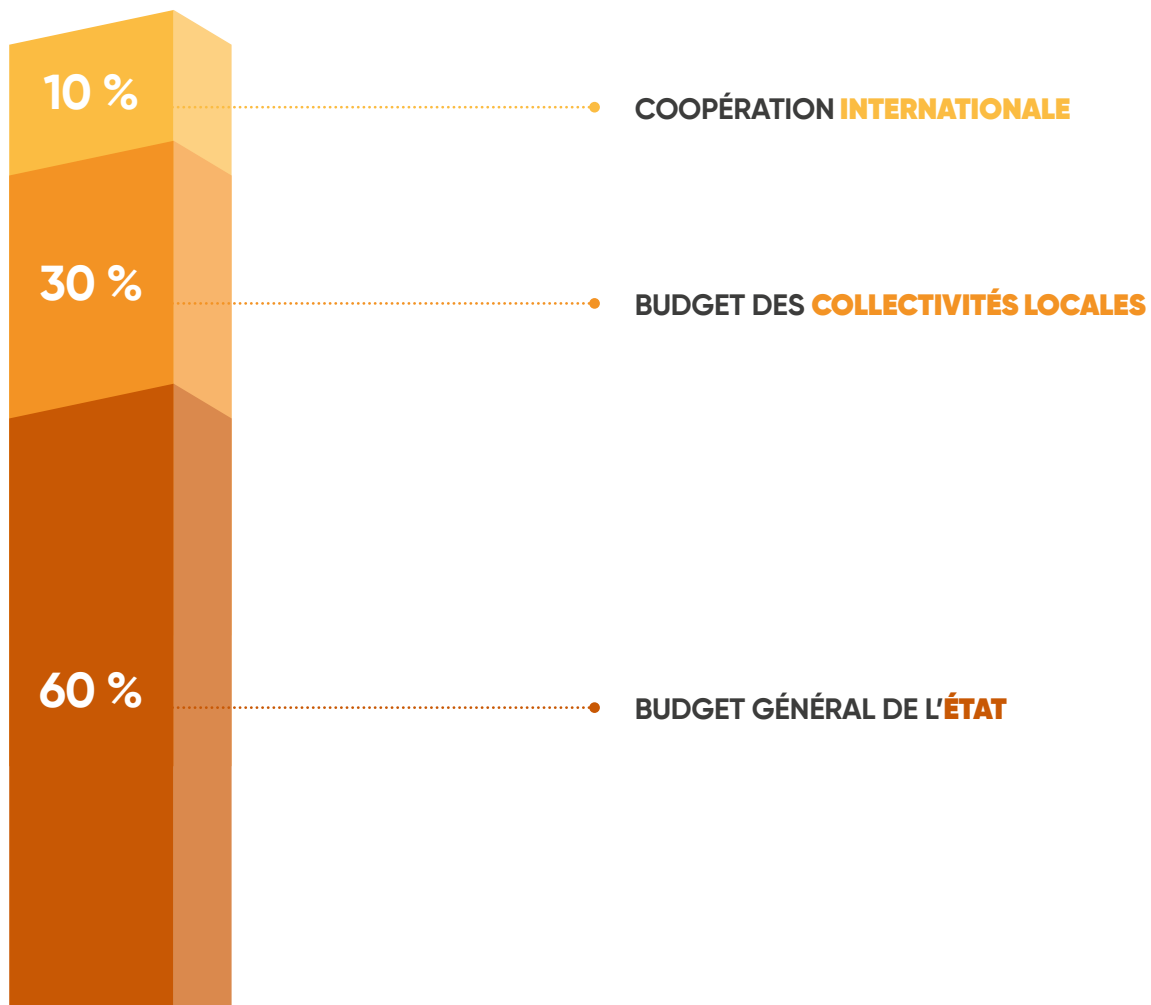
La Phase III de l'INDH bénéficiera d'un financement de 18 MMDhs sur 5 ans

Le budget de l'INDH sera réparti de façon équilibrée entre **les 4 programmes...**



... et bénéficiera d'un **financement national et international**

18
MMDHS



SOURCES DE
FINANCEMENT

5

Conclusion

La Phase III s'inscrit dans une logique volontariste et fait de l'INDH le chef d'orchestre du développement humain



Chantier de Règne, l'INDH co-définit un nouveau modèle de développement humain

Tout en s'appuyant sur les acquis et les succès des Phases I & II, **la Phase III insuffle une culture volontariste, où l'INDH est l'acteur fédérateur d'un écosystème** réunissant acteurs publics, privés et de la société civile et le catalyseur de projets innovants.



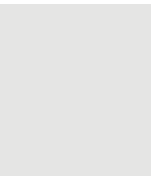
Chacun des quatre programmes de la phase III est conçu pour renforcer un aspect spécifique du développement humain.

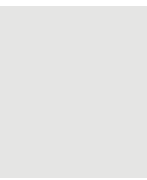


La Phase III consacre le rôle de chef d'orchestre du développement humain joué par l'INDH, de par sa nature transversale et son caractère stratégique. Dotée d'une gouvernance renouvelée, l'INDH sera un levier de mise en convergence de l'action publique en matière de développement humain, de professionnalisation des acteurs de l'écosystème, de déploiement des solutions innovantes et de rayonnement pour le Maroc, dans une logique de coopération Sud-Sud.



De par son ambition et ses aspects novateurs, **la Phase III de l'INDH contribue à l'avènement d'un nouveau modèle de développement humain**, qui participe à l'édification du nouveau modèle de développement du Maroc, que **Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, a appelé de Ses Vœux**, en faveur d'une croissance économique durable, centrée sur l'humain et respectueuse de son environnement.





Coordination Nationale de l'INDH
www.indh.ma